



SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

APPELLATION COMMERCIALE	ADHÉSIF EN AÉROSOL
NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET	217-17

APPELLATION CHIMIQUE

FABRICANT / FOURNISSEUR	ANAMET
ADRESSE	C.P. 538 BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	(450) 646-1290
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m ³)	ACGIH TLV (mg/m ³)
Cyclohexane.	Non établi.	30-40	Non établi.	Non établi.
2-Methylpentane.	65997-17-3	25-45	10	15
Isobutane.	Mélange.	20-30	10-15	6-15
Propane.	Mélange.	< 5	2	2
Éther diméthylrique.	Mélange.	< 5	3.5	3.5
3-Methylpentane.	Mélange.	< 5	Non établi.	Non établi.
2,3-Dimethylbutane.	79-29-8	3-7	Non disponible.	Non disponible.
2,2-Dimethylbutane.	75-83-2	1-5	Non disponible.	3500
Hexane.	110-54-3	0.1-1	Non disponible.	176

NOTE: Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.



SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition en °C	Non applicable.	Pression de vapeur (mm Hg)	Non applicable.
Point de fusion en °C	Non applicable.	Densité de vapeur (Air = 1)	2.97
Densité (Eau = 1)	0.697	Taux d'évaporation (Acétate de butyle= 1)	1.9
Solubilité dans l'eau	Insoluble.		
Aspect et odeur	Liquide en aérosol de couleur crème / Odeur fruitée.		

SECTION IV • FEU / RISQUE D'EXPLOSION

Point d'ignition	-42.0 °C (-43.6°F).		
Limites d'inflammabilité	LEL	1.5%	UEL 8.6%
Extincteurs	CO ₂ , les extincteurs en poudre, la mousse.		
Procédures spéciales d'extinction	Utiliser un équipement de protection complet incluant un équipement de respiration autonome (SCBA).		
Feux spéciaux et risques d'explosion	Gaz liquéfié inflammable. Aérosol contenant des gaz sous pression. Aérosol contient des matériaux inflammables sous pression.		

SECTION V • RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable.
Conditions à éviter	Toute source de chaleur.
Incompatibilité	Chaleur.
Produits dangereux de décomposition	Monoxyde et dioxyde de carbone, des vapeurs toxiques, des gaz et/ou des particules lors de la combustion.
Polymérisation dangereuse	Ne devrait pas se produire.

SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

A – PREMIERS SOINS

Yeux	Rincer avec beaucoup d'eau propre; obtenir une assistance médicale.
Peau	Laver immédiatement les régions affectées avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter une expertise médicale.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



Inhalation	Transporter à l'air frais. Si la victime ne respire pas, faire la respiration artificielle; si la respiration est difficile, obtenir une assistance médicale immédiate.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Faire boire deux verres d'eau. Ne rien faire prendre pas la bouche à une personne inconsciente; obtenir immédiatement une assistance médicale.

B –INFORMATION TOXICOLOGIQUE

VOIES D'ACCÈS PRINCIPALES: Inhalation, Ingestion, la peau et les yeux.

• EXPOSITION À COURT TERME

Yeux	Irritation modérée des yeux. Ceci peut inclure des rougeurs, gonflements, douleur, des larmes et une vision brouillée ou brumeuse.
Peau	Peut être un irritant. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs locales, gonflements, démangeaisons. Peut être absorbé par la peau et cibler des organes internes.
Inhalation	Irritation des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, le nez qui coule, maux de tête, l'enrouement de la voix, douleurs au nez et à la gorge. L'inhalation intentionnelle de hautes concentrations peut être nocif voir fatal.
Ingestion	Irritation gastro-intestinale. Les symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, de la nausée, de la diarrhée et des vomissements.
Autres risques potentiels	<p><u>Effets de ciblage d'organes :</u></p> <p><u>Dépression du système nerveux central:</u> Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, de la mauvaise coordination, des nausées, un temps de réaction ralenti, la parole désarticulée, des vertiges et l'inconscience.</p> <p><u>L'exposition répétée ou prolongée peut causer:</u> des problèmes de foie, les symptômes peuvent inclure la perte d'appétit, la perte de poids, la fatigue, de une faiblesse généralisée, une sensibilité abdominale et la jaunisse.</p> <p><u>Neuropathie périphérique:</u> Les symptômes peuvent inclure le picotement ou l'insensibilité des extrémités, perte de coordination, une faiblesse des mains et pieds, tremblements et l'atrophie musculaire.</p> <p><u>Effets sur les reins:</u> Les symptômes peuvent inclure une perte ou la cessation de la production d'urine, augmentation de la créatinine (sérum), douleurs au bas du dos, protéine augmentée dans l'urine et azote d'urée de sang augmenté.</p>

• EXPOSITION A LONG TERME

Cancérogène	Non disponible.
Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres effets sur la reproduction	Non disponible.
Sensibilité épidermique	Non disponible.
Sensibilité respiratoire	Non disponible.
Matériaux synergiques	Non disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE

PROTECTION PERSONNELLE

Protection de la vue, du visage, des mains	Porter des lunettes de protection avec boucliers latéraux.
Protection respiratoire	Éviter de respirer les vapeurs, brumes ou gouttelettes. Sélectionner un des respirateurs approuvé NIOSH selon le niveau de concentration des contaminants aéroportés. Et ceci en accord avec les réglementations OSHA; respirateur (demi masque) pour vapeurs organiques.
Ventilation	Utiliser dans un endroit bien aéré. Fournir une ventilation adéquate pour s'assurer de ne pas dépasser la limite définie d'exposition occupationnelle. Si la ventilation de sortie est inadéquate, utiliser une protection respiratoire appropriée.
Ouïe	Aucun.
HMIS	Santé: 2 Inflammabilité: 4 Réactivité: 0

SECTION VIII • MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)

Mesures à suivre en cas de fuites ou de déversement	Éliminer les sources d'ignition. S'assurer d'une protection personnelle adéquate (avec protection respiratoire) lors de la récupération des déversements. Empêcher la fuite de matériel dans les drains. Absorber le déversement avec du sable, de la terre ou des matériaux absorbants. Ne pas se servir de brins de scie ou autres combustibles. Ramasser dans des contenants appropriés et étiquetés adéquatement. Les déversements ou décharges dans les cours d'eau doivent être signalé aux autorités compétentes.
Élimination des résidus	La disposition doit être en accord avec les règlements fédéraux, provinciaux et/ou municipaux. Incinérer sous des conditions approuvées et contrôlées. <u>Numéro EPA A déchet dangereux (RCRA) : D001 (Ignitable).</u>

SECTION IX • MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposage	Entreposer dans des endroits frais (sous les 50°C (122°F)) et bien ventilés. Garder à l'écart des acides, des sources d'ignition (interdiction de fumer), de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Ne pas percer ou incinérer les bombones.
Manutention	Ne pas fumer, manger ou boire lors de l'utilisation de ce produit. Laver les aires exposées avec de l'eau et du savon. Garder à l'écart des sources d'ignition. Éviter le contact des vapeurs, brumes ou gouttelettes avec les yeux. Garder hors de porté des enfants.
Classification Relative à	<ul style="list-style-type: none"> • Dénomination d'exp. DOT: Aérosols. • Dénomination d'exp. TDG/UN: Aérosols.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



l'expédition	<ul style="list-style-type: none"> • Numéro UN: UN1950 • Classe de danger: 2. • Groupe d'emballage: II. • Exemption TDG: Non disponible. • Étiquette: Aérosols. • Classe IATA: 2. • Classe IMDG: 2.
<ul style="list-style-type: none"> • DOT Classes de danger	
HMIS	Santé: 2 Inflammabilité: 4 Réactivité: 0

SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

Impact environnemental et Distribution dans l'environnement	Non disponible.
Persistance et Dégradation	Non disponible.
Toxicité	Non disponible.
Impact des effluents traités	Non disponible.

SECTION XI • INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

• RÉGLEMENTATIONS EC:

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques.
 SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Feu, Pression, immédiat, risque retardé.
- Section 313: Cyclohexane, CAS 110-82-7, 10-20%.

STATUS RCRA: F001 (si disposé).

• RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Classification WHMIS: Aérosol; A, B5, D2B.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ • MSDS



Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.



TERMINOLOGIE

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Chemical Abstract Service

CFR: Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

DOT: Department of Transportation (USA)

DSL: Domestic Substance List

HMIS: Hazardous material information sheet

IARC: International Agency for Research and Cancer

LC: Lethal Concentration

LD: Lethal Dosage

MSHA: Mine Safety and Health Administration (USA)

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

NTP: National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

PEL: Permissible exposure limits.

STEL: Short term exposure limit.

TDG: Transportation of Dangerous Goods

TLV: Threshold limits value.

TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: Time-weighted average

USEPA: United States Environmental Protection Agency

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System